



TYPE DE PUBLIC

Salariés secteur public ou privé, demandeurs d'emploi, indépendant

PRIX

2050€

Prise en charge totale possible via CPF OPCO

DUREE

20H réparties sur environ 14 semaines

MODALITES PEDAGOGIQUES

Formation en présentiel OU en distanciel OU mixte, après la phase de découverte et les tests, RDV de 2 H en individuel

ÉQUIPE

PEDAGOGIQUE

Consultant formé C&V ayant signé l'engagement déontologique

DATES, HORAIRES ET LIEU DE LA FORMATION

Entrée permanente Dans nos locaux ou en visio

PROGRAMME BILAN DE COMPETENCES 20H

OBJECTIFS

- Connaître ses compétences innées
- Comprendre son rythme de fonctionnement interne et ses modes de communication
- Déterminer l'environnement de travail qui nous est le plus favorable
- Identifier ce qu'on souhaite faire évoluer dans notre situation professionnelle actuelle
- Valider un projet professionnel en cohérence avec nos compétences innées

PROGRAMME

Le Bilan de Compétences est inscrit dans un code réglementé. Voir les Articles R. 6322-36 et suivants du Code du Travail.

1/ Phase préliminaire : 3h

Destinée à confirmer l'engagement du salarié dans sa démarche, définir et analyser la nature des besoins, l'informer des conditions de déroulement du bilan de compétences, ainsi que des méthodes et techniques utilisées (test, entretiens...).

2/ Phase d'investigation: 6h

Les motivations, intérêts professionnels et personnels du salarié sont analysés. Ses compétences et aptitudes sont identifiées. Les possibilités d'évolution professionnelles sont définies.

3/ Phase d'analyse: 7h

Recherche des compétences croisées.

Recherche des systèmes de perception selon le principe du VAKOG. Recherche du comportement relationnel suivant l'A.T. Recherche des besoins et des valeurs. Recherche des styles de communication, management, créativité et d'organisation

4/ Conclusion et suivi: 4h

Un document, remis au salarié, présente les résultats détaillés de la phase d'investigation, recense les éléments susceptibles de favoriser ou non la réalisation d'un projet professionnel ou d'un projet de formation, précise les principales étapes de la mise en œuvre du projet et les préconisations du formateur. Les résultats du bilan appartiennent au salarié : ils ne sont communiqués à un tiers qu'avec son accord.

Un suivi post bilan est proposé à 6 mois avec la possibilité d'un accompagnement par des séances de coaching sur la mise en place de l'objectif.

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Formation réalisée dans le centre de formation ou en distanciel
- Démarrage possible de la première journée en collectif puis 100% en individuel
- Tests de personnalité réalisés en ligne puis exercices pendant les séances adaptées aux besoins
- Restitution avec projection, exercices avec tableau, paperboard et supports papiers et/ou numériques pour travailler les objectifs.
- Utilisation d'une plateforme de recherche métiers et de mise en lien avec les compétences

MODALITES D'EVALUATION

- Un questionnaire de positionnement est remis au démarrage et en fin de bilan afin de vérifier la progression des apprentissages et des connaissances acquises.

ACCESSIBILITE PSH

Nous consulter afin d'étudier la possibilité de mise en œuvre (coordonnées ci-dessous)

EVALUATION

- Remise du livret en fin de bilan
- Validation des acquis en fin de formation
- Suivi à 6 mois des plans d'action définis à l'issue du bilan lors d'un RDV

DELAI DE CONSTITUTION DU DOSSIER

- 3 semaines pour un dossier pôle emploi ou prise en charge entreprise
- 2 semaines pour un dossier CPF ou une prise en charge entreprise
- 1 mois pour une prise en charge OPCO pour les TNS

COMPETENCES & VOUS

600 route de Cropettet 01570 MANZIAT – Port : 0650281096/0610505209 – Mail : contact@competencesetvous.fr
Siret : 50453794500058 - APE 8560Z - N°OF 84010218401 Direccte Auvergne Rhône Alpes